




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20111212-18317-DE-1-1_0
Date de signature : 13/12/11
Date de réception : mardi 13 décembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.1383**

Séance publique du

12 décembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : VIE UNIVERSITAIRE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION  
SORTIE D'AMPHI - EXERCICE 2011**

Le 12/12/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 6 décembre 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Catherine SILVESTRE, M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Alexandre GALLESE, M. Robert FOUQUET à M. Maurice CHAZEAU, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Eric CHEVALIER, Mme Reine MERGER à Mme Charlotte BENON, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Victor TONIN à M. Gerard DELOCHE

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Yannick DECARA donne lecture du rapport ci-joint.



15.02

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie

Direction Jeunesse et Vie Etudiante

Maison Aixoise de l'Etudiant

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 12/12/11

-----

**RAPPORTEUR** : M. Yannick DECARA

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

**OBJET** : VIE UNIVERSITAIRE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION  
SORTIE D'AMPHI - EXERCICE 2011 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Depuis 2007, est organisé sur le territoire de la Ville, un salon de l'orientation à l'attention des futurs étudiants destiné à leur permettre ainsi qu'à leurs parents de faire des choix éclairés en matière d'enseignement supérieur : le salon Idée'Sup.

L'originalité de ce salon réside dans l'accompagnement proposé aux futurs étudiants. En effet, ceux sont des étudiants en master formés par des professionnels de l'orientation qui conseillent et informent les visiteurs sur les possibilités offertes sur la Ville d'Aix-en-Provence en matière de formation.

Anciennement organisé par l'ADEPA (Association des Etudiants du Pays d'Aix), ce concept est repris cette année par l'association Sortie d'Amphi qui œuvre sur le territoire du campus d'Aix-Marseille Université à destination des étudiants, assurant notamment une présence sur les campus à l'aide d'un bus itinérant.

Cette année encore, ce salon se déroulera au Centre des Congrès le 11 janvier 2012. Il s'articulera autour d'actions d'information et d'orientation personnalisées, de conférences autour des études supérieures et du rôle des parents, de tables rondes sur des sujets plus pratiques tels que la nutrition, la gestion du stress...

Les années précédentes, cette manifestation a attiré plus de 1 000 visiteurs lors de sa dernière édition dont 90% de terminales mais aussi des étudiants de 1ère année en quête d'informations dans le cadre d'une réorientation en provenance majoritairement des communes de la Communauté du Pays d'Aix et des communes limitrophes.

Cette manifestation n'ayant pas pu être organisée comme par le passé dans le courant du dernier trimestre, elle a été décalée au mois de janvier 2012. Aussi, afin de ne pas mettre en péril l'organisation de cet événement, j'ai décidé d'accorder sur l'année 2011 une subvention destinée à aider l'association dans le montage du salon du fait des charges financières à avancer (réservation du Centre des Congrès) et, une subvention sur l'exercice 2012, destinée à financer l'organisation du salon à proprement parler.

<b>Association</b>	<b>Dotation 2008 en euros</b>	<b>Dotation 2009 en euros</b>	<b>Dotation 2010 en euros</b>	<b>Exercice 2011</b>
Sortie d'Amphi	0	0	0	<b>3 500</b>
<b>Total</b>	0	0	0	<b>3 500</b>

Cette attribution a été validée en date du 25 octobre 2011

Au vu du succès de ce salon qui renforce l'image universitaire de la Ville, je vous propose, Mes Chers Collègues,

- d'attribuer une subvention d'un montant de 3 500 euros ( trois mille cinq cent euros) à l'association Sortie d'Amphi comme indiqué dans le tableau ci-dessus
- dire que cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 9223-6748-1771 qui présente les disponibilités suffisantes

**2011.1383 - VIE UNIVERSITAIRE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A  
L'ASSOCIATION SORTIE D'AMPHI - EXERCICE 2011**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 43</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 55</b>
<b>Pour</b>	<b>: 55</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 décembre 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**